

Comment la loi El Khomri complique la candidature à réélection de François Hollande



La loi travail, laminée par les parlementaires et réduite à la portion congrue continue-t-elle d'entretenir un climat fratricide au sein de la gauche. Certes les manifestations orchestrées par certains syndicats commencent à perdre de leur intensité, mais elles auront à coup sûr des répercussions sur le plan politique.

Avec Michel
Garibal

La France a l'art de monter en épingle de petits faits dans la vie économique et sociale et de les transformer en affaire d'Etat. Ainsi le déplacement de quatre cents salariés d'Alstom, qui dans un autre pays serait considéré comme un sujet mineur dès lors qu'aucun licenciement n'est envisagé, est devenu en quelques jours un drame national. De même la loi travail, laminée par les parlementaires et réduite à la portion congrue continue-t-elle d'entretenir un climat fratricide au sein de la gauche. Certes les manifestations orchestrées par certains syndicats commencent à perdre de leur intensité, mais elles auront à coup sûr des répercussions sur le plan politique. Au demeurant, le gouvernement continue d'avancer sur des œufs dans la rédaction des futurs décrets d'application qui devraient en principe intervenir d'ici la fin de l'année. Déjà Philippe Martinez et Jean-Claude Mailly, les deux leaders de la CGT et de FO ont promis qu'ils allaient se livrer à une véritable guérilla juridique pour limiter les effets désastreux à leurs yeux de ce qu'ils considèrent comme une contre révolution en matière de droit de travail qui ferait revenir la France aux conditions qui étaient en vigueur au dix-neuvième siècle. Pareille outrance dans les propos prêterait à sourire quand on regarde les textes qui ont été votés. Mais les syndicats y voient avant tout un début de mise en cause des pouvoirs exceptionnels qu'ils se sont arrogés au fil du temps. D'où leur intention d'empêcher par tous les moyens l'entreprise d'avoir à l'avenir la primauté en matière de négociations sur l'organisation du travail qui pourra se traduire par de nouvelles règles en matière de licenciement ou encore l'organisation d'un referendum, où les syndicats auraient l'impression d'être relégués à un rôle secondaire.

Dès lors, chaque phrase des règles d'application en cours de rédaction va être disséquée, pour voir si elle ne peut faire l'objet d'un recours juridique qui en bloquerait la mise en oeuvre. Il s'agit d'entretenir un climat de défiance de plus en plus mortifère pour le pouvoir au fur et à mesure qu'approche l'échéance de l'élection présidentielle. Les rivalités traditionnelles entre la droite et la gauche pourraient connaître un nouveau durcissement lorsqu'il s'agira pour les partenaires sociaux de se saisir des nouveaux pouvoirs que la loi est censée leur donner. Pour faire apparaître l'impossibilité de s'entendre sur des sujets aussi sensibles que le compte personnel d'activité, la formation professionnelle ou encore le compte de pénibilité. Mais les dégâts les plus importants pourraient concerner le chef de l'Etat, en rendant plus difficile sa déclaration de candidature à une réélection. François Hollande ne cesse de réaffirmer sa volonté d'être le protecteur du modèle social, alors que les syndicats voient en lui un fossoyeur du système et le rangent ainsi du côté de leurs adversaires de droite. Ainsi, partout les vieux réflexes idéologiques risquent de prendre le pas sur toutes les tentatives de rapprochements et de compromis, ce qui annonce des jours difficiles pour une campagne qui risque d'être l'une des plus musclées que la France ait connue.